

Écrire avant le 9- 11- 19

APPEL URGENT Octobre 2019 IRAN



République islamique Dirigée par Hassan Rohani

1 648 195 km² 82 021 564

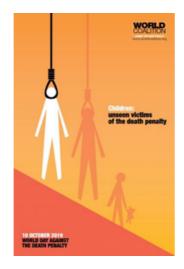
🏰 Téhéran

Peine capitale : OUI Torture : OUI

L'Iran est partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, mais n'a toujours pas ratifié la Convention contre la torture et la Convention internationale pour la protection des personnes contre les disparitions forcées.

Nous vous invitons à adresser une copie du modèle de lettre ci-joint aux autorités dont l'adresse se trouve sur la lettre.

Affranchir à 0,79€ pour la Belgique et à 1,45€ pour l'Iran



Une condamnation à mort impacte durement les proches d'un condamné. Cette année, la Journée mondiale du 10 octobre est consacrée aux enfants dont l'un des parents a été condamné à mort ou exécuté. 30 ans après l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, on continue de fracasser leur existence!

« Ne pas laisser ces personnes mourir dans les geôles iraniennes» (V. Michaux ; Amnesty)

Le 29 juillet, le médecin irano-suédois Ahmadreza Djalali était transféré, les yeux bandés, de la prison où il était incarcéré vers un lieu tenu secret. Puis, ses proches n'ont plus reçu aucune nouvelle de lui. Quand elle sait qu'il est incarcéré dans la prison d'Evin, son épouse, Vida Mehranni éprouve un grand soulagement Elle apprend enfin« où se trouve ce mari magnifique et ce père aimant. Il avait appelé, dit qu'il n'allait pas bien qu'il ne savait pas ce qui s'était passé, seulement que ses gardiens faisaient pression pour qu'il fasse de nouveaux aveux.»

Ahmadreza Djalali a deux enfants et sa santé devient de plus en plus précaire. Aussi, nous devons continuer de faire pression sur les autorités jusqu'à sa libération!

Une autre sentence inhumaine

En 2018, Nasrin Sotoudeh a été prise dans le coup de filet du gouvernement contre la dissidence« menaçant la sécurité nationale ». Elle a écopé de 38 ans de prison et reçu 148 coups de fouet. L'avocate de celles qui refusent le port du voile dénonce les dangers guettant les avocats, qui risquent d'être condamnés pour l'exercice de

leur profession. Jetée en prison, elle aura certes échappé au pire. Mais, comme en 2010, Nasrin a été arrachée à ses enfants. De sa prison, elle rédige des lettres à son fils Nima, qui a 11 ans, et à sa fille, Mehraveh, maintenant âgée de 19 ans. Les extraits montrent la force de sa détermination professionnelle et la profondeur de sa tendresse maternelle.

Alléger le fardeau des enfants dont les parents sont condamnés à mort.

-Extraits d'un témoignage-

Homan Mousavi est né à la prison Adelabab, la nuit du solstice d'hiver, en 1986. Il y passe les deux premières années de sa vie. Un mois avant, son père avait été arrêté pour appartenance à un groupe de l'opposition et exécuté. Puis sa mère et sa tante sont arrêtées à leur tour. En 1988, sa mère est exécutée. Pour le reste de sa vie, l'ombre de ces exécutions «pendra au-dessus de lui". Il est élevé par une tante tandis que ses frère et sœur vivent ailleurs, loin de lui. Son éducation sera difficile, marquée par la pauvreté et la négligence, sans la main d'un père sur l'épaule, sans l'affection d'une mère. Convoqué par le ministère des Renseignements à l'âge de 12 ans, sa vie est sombre. Plus tard il ne peut s'inscrire à l'université. Pour avoir rejoint le Mouvement Vert contestant la victoire de M. Ahmadinejad, il est incarcéré dans une cellule de la prison Evin, section 209, où « j'ai été torturé et où on me répétait tous les jours que j'allais être exécuté à mon tour comme mes parents ».

Au terme d'un procès d'à peine 20 minutes, sans avocat, il est condamné à trois ans de prison, avec interdiction de s'inscrire dans toutes les universités d'État. On le condamne en outre à des amendes et à 74 coups de fouet!

Il faut que cessent ces violations du droit international. Elles sont inacceptables et navrantes!

En outre, alors que le droit international interdit absolument de recourir à la peine de mort à l'encontre de personnes mineures au moment du crime, **Mehdi Sohrabifar**et et **Amin Sedaghat** ont été torturés en secret et exécutés, au mois de mai, après un procès inéquitable et entaché d'irrégularités. Ils avaient 17 ans!

(Amnesty et Coalition Mondiale)